

## Futur etudiante

Par **itoko**, le **27/03/2014** à **15:43**

Bonjour à tous,

je suis actuellement chargée d'études juridiques au sein de la sécurité sociale depuis plusieurs années.

J'ai au préalable obtenu une maîtrise de droit privé carrières judiciaires il y a maintenant un peu plus de dix ans (oui rien à voir...^^).

Aujourd'hui, je désirerais m'orienter vers le métier de juriste de droit social. Le droit de la protection sociale que j'ai appris " sur le terrain" ne m'intéresse plus et j'aimerais vraiment davantage me tourner vers le droit du travail et le droit des entreprises en difficulté.

J'ai donc pensé faire un master 1 droit social à distance pour ensuite postuler à un master 2. Est ce que cela paraît idiot?

Au cours de ma maîtrise, j'avais seulement suivi les cours de droit du travail et droit pénal du travail.

J'aurais bien besoin de conseils de votre part sur la meilleure façon de parvenir à réaliser mon projet.

Vraiment merci à vous pour vos conseils